



Communiqué de presse

30 avril 2020

Exigeons un « Arrêt Covid » pour tous les parents

Laurence Guillerrou
chargée de
communication

T : 06 82 81 40 82

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

Alors même que l'État n'est pas en capacité d'assurer une rentrée dans de bonnes conditions pour tous, la FCPE lance une pétition pour demander qu'une prise en charge financière, sans aucune perte de salaire, soit rétablie pour tous les parents qui souhaiteront ou devront s'occuper de leurs enfants jusqu'à ce que la situation sanitaire de notre pays permette un retour à l'Ecole serein, humain et sécurisant.

[Le lien avec la pétition](#)

Drôle de façon de fêter ce 1^{er} mai, le jour où tous les parents qui avaient posé un arrêt maladie pour s'occuper de leurs enfants se retrouvent... au chômage !

Nos chérubins sont sommés de rentrer en classe, et pour les y aider, on réduit encore un peu plus les revenus de leurs parents. Soyez prévenus : certes, vous aurez le choix de ne pas envoyer vos enfants à l'école, mais dans ce cas vous ne gagnerez plus que 70 % de votre salaire. Le passage obligé de l'arrêt pour garde d'enfant Covid-19 (90 % du brut pour les salariés) à celui du chômage partiel (70 % du brut pour les salariés)... une perte conséquente. Et, cerise sur le gâteau, à partir du 1^{er} juin, il faudra en plus justifier de l'impossibilité pour l'école d'accueillir votre enfant ou produire un certificat médical pour prouver votre vulnérabilité, sinon, ce n'est plus 70 % de votre salaire que vous percevrez, mais... 0 %, donc rien !

Si l'Ecole est l'un des postes les plus importants du budget national, c'est bien parce que tout un chacun participe de cet effort en payant des impôts, directs ou indirects. Tout un chacun, c'est aussi bien évidemment les parents. Qui, en échange de cette participation financière espéraient jusqu'à présent en la promesse, souvent non tenue, d'un avenir meilleur pour leur enfant et, à tout le moins, d'une instruction à peu près gratuite et très obligatoire. Puis, l'épidémie ravageant l'ensemble de nos pays, et en particulier le nôtre, il a été demandé de faire une pause. Les parents, soucieux de participer à l'effort de la Nation et de préserver la santé de leurs enfants, comme de la leur, ont dans un bel ensemble accepté de « faire la classe à la maison ». A juste titre sommées de rester chez elles, la plupart des familles ont joué le jeu, en lien avec des enseignants eux aussi pris au dépourvu d'un enseignement à distance pour lequel ils n'avaient jamais été ni équipés ni formés.

.../...

Le virus étant bien plus complexe que prévu, désormais nous savons qu'en attendant un vaccin nous devons tous appliquer des gestes barrière et sanitaires. Las, ces règles de survie collective ne s'accommodent guère d'effectifs surchargés, de sanitaires vétustes, de personnels en sous-effectifs. Malgré tout, le gouvernement, obligé de remettre le plus grand nombre au travail, a organisé une rentrée peut-être trop précoce, sûrement désorganisée. Dans tous les cas, tous devront faire avec cette équation : il sera impossible d'accueillir en même temps tous les élèves et il sera possible pour les parents qui douteront de la sécurité de l'accueil proposé de poursuivre « l'école à la maison ».

Curieusement, ce même gouvernement vient de nous apprendre que la possibilité de garder un enfant chez soi serait soumise à l'impossibilité pour l'école de garder ce même enfant... Voilà. Autrement dit, quand vous avez plusieurs enfants, avec un peu de malchance, ils ne seront pas dans les mêmes « groupes de scolarisation » durant les mêmes semaines. Il vous faudra alors passer votre temps à demander aux établissements scolaires des attestations, toutes les semaines... Comme si les établissements, les employeurs et les parents, n'avaient rien d'autre à faire en cette période ! Comme si l'usage des pratiques harcelantes était la bonne idée du moment !

En clair, l'État a choisi d'inverser la faute : le parent doit justifier du bienfondé de son choix, alors même que l'Etat n'est pas en capacité d'assurer une rentrée dans de bonnes conditions...

Pour le conseil d'administration,
la co-présidence Rodrigo Arenas et Carla Dugault.